



## APPEL COMMUN : LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DEMANDENT UN CADRE CLAIR A LA REPRISE DES MARIAGES

Les plus grandes associations et entreprises représentatives du secteur du Mariage en France, se mobilisent pour sauver leur secteur d'activité.

En effet sans visibilité en ce début d'année 2021, les mariages commencent déjà à se reporter en 2022 ou s'annuler entraînant des problématiques juridiques et économiques lourdes.

**55 000 prestataires et 230 000 couples en plein désarroi !**

Comme en Mars 2020, les 55 000 prestataires et 230 000 couples de futurs mariés se retrouvent en effet plongés dans le plus grand oubli et le plus grand désarroi.

Ils demandent :

- une **visibilité** sur la saison 2021
- un **cadre juridique clair** sur ce qui est autorisé et proscrit **à minima sur les 4 mois à venir** (Même s'il s'agit de scénarios fonction de l'évolution sanitaire du Pays.)
- des informations sur les jauges éventuelles qui seront décidées dans les ERP pour les réceptions,
- des informations sur les conditions dans lesquelles une fête de mariage peut être tolérée : en **journee** ? En **extérieur** ?
- l'accord du gouvernement sur le fait que les mariages puissent se tenir si les organisateurs et prestataires appliquent un protocole strict et acceptent de fournir un test négatif avant l'évènement (**Les propriétaires de lieux de réception sont prêts à exiger des tests négatifs pour permettre l'ouverture de leurs portes au public**) et les mariés y sont favorables : leur priorité étant aussi de sauver leur mariage.)
- la **validation du protocole mariage** que l'Association UPSE a proposé en collaboration avec 3 associations partenaires : La Demeure Historique (Association représentant les Châteaux et Monuments Historiques), l'Assocem (Association représentant les wedding-planner de France depuis 10 ans) et le Sydhev (Syndicat Professionnel des Hebergeurs d'Evenements).
- la permission d'organiser des « **mariages tests** » à l'instar des « Concerts tests » qui doivent se tenir sur les mois de Mars/Avril 2021 à Paris et Lyon en regroupant respectivement 5000 et 2000 personnes, portés par le Ministère de la Culture, et à l'instar du « match de foot test » réunissant 25 000 personnes au Stade de France fin mars 2021 également porté par le Ministère des Sports. **Le secteur événementiel doit également pouvoir être soutenu dans cette initiative par un Ministère.**

**Le secteur ne résistera pas à une nouvelle année de reports  
et doit pouvoir retravailler dès 2021 avec de nouvelles règles.**

ASSOCIATION UPSE

L'Union des Professionnels Solidaires du Mariage et de l'Évènementiel

www.upse.fr / 06 48 57 37 89 / contact@upse.fr